



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 21156

Numéro SIREN : 812 110 427

Nom ou dénomination : 105 db

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2017 sous le numéro de dépôt 96133



20170961332016

DATE DEPOT : 11/10/2017

N° DE DEPOT : 96133

N° GESTION : 2015B21156

N° SIREN : 812110427

DENOMINATION : 105 db

ADRESSE : 10 place du Général Catroux 75017 Paris

MILLESIME : 2016

105 DB
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €
Siège social : 10 place du Général Catroux
75017 PARIS
812 110 427 R.C.S. PARIS

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

16 OCT. 2017

96133



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2017

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président, du rapport du Commissaire aux comptes et pris connaissance des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016, approuve le rapport de gestion, l'inventaire et les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés par le Président.

L'Associé Unique prend acte que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ne prennent en charge aucune dépense non déductible du résultat fiscal visée à l'article 39-4 du Code général des impôts.

L'Associé Unique donne en conséquence au Président *quitus* de sa gestion au titre de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, constatant que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à - 560.805 € décide, sur proposition du Président, d'affecter ce résultat de la façon suivante :

Origines	Montants en euros
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016	-560 805 €
Report à nouveau antérieur	0 €
Total	-560 805 €

Affectations	Montants en euros
Dividendes à l'associé	0 €
A la réserve légale	0 €
Report à nouveau	-560 805 €
Total	-560 805 €

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport spécial du Président établi conformément aux dispositions de l'article L227-10 du Code de commerce, approuve la convention qui s'y trouve visée.

DERNIERE DECISION

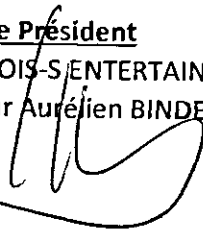
L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente décision pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités où besoin sera.

* *
*

Pour copie certifiée conforme

Le Président

La société TROIS-S-ENTERTAINMENT
Monsieur Aurélien BINDER



105 DB
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €
Siège social : 10 place du Général Catroux
75017 PARIS
812 110 427 R.C.S. PARIS

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016**

Nous vous rappelons que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est traduit par une perte comptable de -560 805 €.


Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante, à savoir :

Origines	Montants en euros
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016	-560 805 €
Report à nouveau antérieur	0 €
Total	-560 805 €

Affectations	Montants en euros
Dividendes à l'associé	0 €
A la réserve légale	0 €
Report à nouveau	-560 805 €
Total	-560 805 €

Compte-tenu de cette affectation les capitaux propres de la Société seraient de -550 805 €.

Pour copie certifiée conforme


Le Président
La société TROIS S ENTERTAINMENT
Monsieur Aurélien BINDER



N° 11084*18

Formulaire obligatoire

(art. 223 du Code général des impôts)



IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	14102015	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SQ (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
105 DB			
SIRET	8 1 2 1 1 0 4 2 7 0 0 0 1 8	Mél :	fedexco@wanadoo.fr
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
10 Place du Général Catroux 75017 PARIS			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET																			
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B ACTIVITE

Activités exercées ENTREPRENEUR ET PROD. DE SPECT Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPÔSION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	273 707	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% <input type="text"/> Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% <input type="text"/>			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/> Zone franche urbaine <input type="checkbox"/> Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/> Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/> Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/> Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/> Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2.5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
CABINET FEDEXCO 9 RUE PAUL GIMONT 92500 RUEIL MALMAISON Tél : 0147089502	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : Lieu :
Tél :	Qualité et nom du signataire :
	Signature :

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle dans les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° 2033 A-SD Editions Informatiques Comptables Février 2017

Désignation de l'entreprise		105 DB		Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise		10 Place du Général Catroux 75017 PARIS						
SIRET		8 1 2 1 1 0 4 2 7 0 0 0 1 8						
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 5		Durée de l'exercice précédent* <input type="text"/>				
				Exercice N clos le				
				[3:1] [1:2] [0:1:6]				
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2				
				Net 3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*		010	012			
		Autres*		014	016			
	Immobilisations corporelles*		028	030	5 606	1 136	4 470	
	Immobilisations financières* (1)		040	042	456 832	449 890	6 942	
	Total I (5)		044	048	462 438	451 026	11 412	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	052				
	Marchandises*		060	062				
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066					
ACTIF CIRCULANT	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068	070	501 294	4 537	496 757
		Autres* (3)		072	074	531 554	296 442	235 112
Valeurs mobilières de placement		080	082					
Disponibilités		084	086	290 238		290 238		
Charges constatées d'avance*		092	094	212 062		212 062		
Total II		096	098	1 535 148	300 979	1 234 169		
Total général (I + II)		110	112	1 997 586	752 005	1 245 581		
PASSIF				Exercice N		NET		
Capital social ou individuel*				120		10 000		
Écarts de réévaluation				124				
Réserve légale				126				
Réserves réglementées*				130				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131		132				
Report à nouveau				134				
Résultat de l'exercice				136		(560 805)		
Provisions réglementées				140				
Total I				142		(550 805)		
Provisions pour risques et charges				154				
Total II				154				
Emprunts et dettes assimilées				156		170		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164				
Fournisseurs et comptes rattachés*				166		849 293		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	743 183	172		946 922		
Produits constatés d'avance				174				
Total III				176		1 796 385		
Total général (I + II + III)				180		1 245 581		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	462 438		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	293 503	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033-B-SD Editions Informatiques Comptables Février 2017

Formulaire obligatoire l'article 302 septies A bis du Code général des impôts		Designation de l'entreprise 105_DB		Neant *		
		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice clos le		
		018		3 1 1 1 2 2 0 1 6		
A - RÉSULTAT COMPTABLE						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209	210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
			Services*	217	218	
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				216
	Production stockée*				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232
						233
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : mobilier -immobilier)			242	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243	244	
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259	262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)					264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	
Produits financiers (III)	280	3 297	Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347	300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348			
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	
B - RÉSULTAT FISCAL					314	
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	560 805	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C G I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322	746 332	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			334	91 236	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des epies-ets d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexties A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990		
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350	
	Créance due au report en arrière du déficit			346		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 décies)			655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	
					273 707	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière*			356		
	Déficits antérieurs reportables* (dont imputés sur le résultat :)				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	
					273 707	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD



N° 10958 • 19

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: 105_DB

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033-C-SD Éditions Informatiques Comptables Février 2017

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472	5 606	474		476	5 606			
	Immobilisations financières	480		482	456 832	484		486	456 832			
TOTAL		490		492	462 438	494		496	462 438			
II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
		Immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles	560		562	1 136	564		566	1 136			
TOTAL		570		572	1 136	574		576	1 136			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif*	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme						
					⑤	19% ⑥	15% ou 16% ⑦	0% ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
		Plus-values taxables à 19% (1)	579	Regularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>)						591						
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values



RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Designation de l'entreprise : 105_DB

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607	
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616	
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	600	449 890	636	449 890
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	642	4 537	656	4 537
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	296 442	666	296 442
TOTAL		680	682	750 869	684	750 869

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2	Prov. dép. titres et autres	746 332
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780
		746 332

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800	
-----	--

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	21 673
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	288 584
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Février 2017

N° 2033-D-SD Editions Informatiques Comptables



N° 11483 * 18

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

5

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-E-SD 2017

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033-E-SD Editions Informatiques Comptables Février 2017

Désignation de l'entreprise : <u>105 DB</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <u>14102015</u>		et clos le : <u>31122016</u>	
		Durée en nombre de mois <u>1 5</u>	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises		108	
Production vendue - Biens		109	
Production vendue - Services		141	2 465 534
Production stockée		111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	5 561
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
		TOTAL I	144 2 471 095
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		121	
Variation de stocks (marchandises)		122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		123	10 258
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		125	1 976 802
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	6 774
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	97 797
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		133	21 232
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
		TOTAL 2	152 2 112 863
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL I - TOTAL 2		137	358 232
IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	358 232
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022
Période de référence	024	/	/
Date de cessation		186	/
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel * :		376	02
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

(1) A tention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisées déclarée ligne 128

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.



6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Neant *

Exercice clos le 31/12/2016

SIREN 812110427

Denomination de l'entreprise 105 DB

Adresse (voie) 10 Place du Général Catroux

Code postal 75017 Ville PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	10000
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination TROIS-S ENTERTAINMENT

N° SIREN (si société établie en France) 7510133951 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 10000,00

Adresse : N° 10 Voie Place du Général Catroux

Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Fevrier 2017
N° 2033-F-SD Editions Informatiques Comptables

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



N° 11623 * 17

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1)

Néant

N° de dépôt

Exercice clos le

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 6

SIREN 8 | 1 | 2 | 1 | 1 | 0 | 4 | 2 | 7

Dénomination de l'entreprise

105 DB

Adresse (voie)

10 Place du Général Catroux

Code postal

75017

Ville

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

1

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

N° 2033-G-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 • Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD



N° 11093 * 18

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067-SD
(2017)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2016 ou exercice

Designation de l'entreprise 105 DB

du 14102015

Adresse 10 Place du Général Catroux 75017 PARIS

au 31122016

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
						aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	173
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	10 777
Totaux	10 950

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2016 (total col. 9 + total col. 10) 10	10 950	- de l'exercice 2016 10	273 707
- de l'exercice précédent 10	0	- de l'exercice précédent 10	0

Nom et qualité du signataire

À _____, le
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B-SD 2017

ANNEXE

Désignation de l'entreprise **105 DB**

Détail des déductions diverses

Exercice N

Produit d'impôt

3 056

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033-B Editions Informatiques Comptables Février 2017

TOTAL

3 056



N° 15442*02

N° 2079-CICE-FC-SD
(2017)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI
(Article 244 *quater* C du code général des impôts)
Dépenses engagées au titre de l'année civile 2016

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2016
A - Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année ¹ , hors rémunérations versées dans les DOM)	1	50933
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6 %)	2	3056
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	3056
B - Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 5 x 9%) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt majoré sur rémunération versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 12)	9	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)	10	3056
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	11	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20

³ Pour des rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9 %

⁴ Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20)	21	3056
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFl) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.



N° 15252*03



DGFIP N° 2069-RCI-SD 2017

Formulaire
obligatoire**RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT**

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

Exercice du 14102015 au 31122016 ou Année :		
Dénomination de l'entreprise : 105 DB	Néant <input type="checkbox"/> *	
SIREN de l'entreprise 8 1 2 1 1 0 4 2 7	PME au sens communautaire	Cocher la case <input type="checkbox"/>
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés	Cocher la case <input type="checkbox"/>	
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :		
SIREN de la société déclarante		
Dénomination de la société mère :		
SIREN de la société mère		
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES		
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 <i>undecies</i> A du CGI)		
CRÉANCES REPORTABLES		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat		
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [(ligne 1 x 6 % ²) + (ligne 2 x 9 % ²) + [(ligne 3 x 6 % ²) + (ligne 4 x 9 % ²)] x 10/90 + ligne 5)	3056	
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		
dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	1	50933
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	2	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-30 du code du travail	3	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-30 du code du travail	4	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE		
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise		
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés		

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 <i>sexies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 <i>quaterdecies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés (article 220 <i>quindecies</i> du CGI)	
II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD

CHARGES A PAYER

Dossier présenté en Euro


DESIGNATION	MONTANT
403 - Fournisseurs Factures non Parvenues	57525
423 - Dettes Prov. Congés Payés	2333
433 - Dettes Sociales à Payer	1226
TOTAL	61639

PRODUITS A RECEVOIR

Dossier présenté en Euro

DESIGNATION	MONTANT
4098 - RRR à obtenir	16330
413 - Cients Facture à Etablir	36647
4637 - Autres Divers Produits à Recevoir	31410
TOTAL	84937

Cagnat & Associés

Membre indépendant de  PrimeGlobal

105 db

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €
Siège Social : 10 Place du Général Catroux – 75017 PARIS

RCS PARIS : 812 110 427

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

RELATIF AU PREMIER EXERCICE SOCIAL DE 15 MOIS CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

RELATIF AU PREMIER EXERCICE SOCIAL DE 15 MOIS CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

A l'Associé unique

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Statuts, nous vous présentons notre rapport relatif au premier exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société 105 db, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

.../...

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 15 juin 2017

CAGNAT & Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Mercadal', written over a horizontal line.

Pierre MERCADAL

BILAN ACTIF

		Note	Exercice N, clos le : 31/12/2016					
			Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé		(I) 30						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement						
		Frais de développement						
		Concessions, brevets et droits similaires						
		Fonds commercial (1)						
		Autres immobilisations incorporelles						
		Immobilisations incorporelles en cours						
		Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	31	5 606	1 136	4 470		
		Constructions						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations en-cours								
	Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)		224 890	224 890	0			
	Autres participations							
	Créances rattachées à des participations							
	T.I.A.P							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts					225 000	225 000	
	Autres immobilisations financières					6 943		6 943
Total (II)			462 438	451 026	11 412			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	32					
		En-cours de production de biens						
		En-cours de production de services						
		Produits intermédiaires et finis						
		Marchandises						
	Avances et acomptes versés	33						
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	34	501 294	4 537	496 757			
	Autres créances (3)		531 554	296 442	235 112			
	Capital souscrit et appelé, non versé							
DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)	35						
	Instruments de trésorerie							
	Disponibilités		290 238		290 238			
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	36	212 062		212 062			
	Total (III)		1 535 148	300 979	1 234 169			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)						
	Primes de remboursement d'obligations	(V)	36					
	Ecarts de conversion actif	(VI)						
TOTAL GENERAL (I à VI)			1 997 586	752 005	1 245 581			
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an			
Clause de réserve de propriété Immobilisations :			Stocks :		Créances :			

105 DB

Activité du 14/10/2015 au 31/12/2016

Euros

BILAN PASSIF

		Note	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé :	10 000)	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...)	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)	
	Réserve légale (3)		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours) 40	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-560 805
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées			
	Total (I)		-550 805
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs	41	
	Avances conditionnées		
	Total (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	42	
	Provisions pour charges		
	Total (III)		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		170
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	743 183
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43	849 293
	Dettes fiscales et sociales		203 739
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Instruments de trésorerie			
Comptes réglés	Produits constatés d'avance (4)	44	
	Total (IV)		1 796 385
Ecarts de conversion passif	(V)	44	
	TOTAL GENERAL (I à V)		1 245 581
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	Ecart de réévaluation libre		
	Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 796 385	
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP		170	

105 DB

Activité du 14/10/2015 au 31/12/2016

Euros

COMPTES DE RESULTAT

				Note	31/12/2016
Nombre de mois de la période					15
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	Total
	Ventes de marchandises				
	Production vendue	biens			
		services	2 465 534		2 465 534
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)		2 465 534		2 465 534
	Production stockée				
	Production immobilisée				
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					
Autres produits (1) (11)				5 562	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					2 471 096
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (marchandises)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)				10 258
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				2 002 368
	Impôts, taxes et versements assimilés				23 535
	Salaires et traitements				61 191
	Charges sociales (10)				24 462
	Dotations aux amortissements sur immobilisations				1 136
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant				4 537
	Dotations aux provisions				
Autres charges (12)				98 173	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					2 225 660
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					245 435
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			52	30 091
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				-1 113
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				3 297
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)					3 297
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				746 332
	Intérêts et charges assimilées (6)				3 173
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)					749 505
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					-746 208
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					-469 569

105 DB

Activité du 14/10/2015 au 31/12/2016

Euros

COMPTES DE RESULTAT

		Note	31/12/2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	55	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	56	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX) 57	91 236
	Impôts sur les bénéfices	(X) 58	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)			2 504 483
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)			3 065 288
5 - BENEFICE DU PERTE (total des produits - total des charges) (15)			-560 805

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier
			- Crédit-bail immobilier
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	
	(9)	Dont transferts de charges	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	87 984
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives	
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes	2 465 533,91
(15)	Résultat en Euros et centimes	-560 804,72	

Note 10 - Faits caractéristiques

La société est créée courant octobre 2015 et clôture son premier exercice comptable de 14,5 mois.

Souscription au capital de la SAS ETE 44 à hauteur de 19,98% le 27 mai 2016. La société a accordé au cours de l'exercice à sa nouvelle filiale, un prêt participatif de 225 K€ déprécié en totalité à la clôture de l'exercice.

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Les états financiers ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Information CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 3.056 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Note 31 - Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Fonds Commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
Total				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres instal, agencements, aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Autres immobilisations corporelles		5 606		5 606
Total		5 606		5 606
<u>Immobilisations financières</u>				
Immobilisations financières		456 832		456 832
Total		456 832		456 832
Total général		462 438		462 438

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Immobilisations incorporelles				
Total				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres instal, agencements, aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Autres immobilisations corporelles		1 136		1 136
Total		1 136		1 136
Total général		1 136		1 136

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+	+	+
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 5 606		+ 5 606
Dotations de l'exercice		+ 1 136	- 1 136
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 5 606	= 1 136	= 4 470

105 DB

Activité du 14/10/2015 au 31/12/2016

Euros

Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+
Acquisitions	+ 456 832
Augmentations résultant d'une mise en équivalence	+
Cessions, mises hors service, ou diminutions résultant d'une mise en équivalence	-
Valeur en fin d'exercice	= 456 832

Modes et durées d'amortissement

Désignation	Modes	Durées
<u>Immobilisations incorporelles</u>		
- Frais d'établissement		
- Frais de développement		
- Concessions, brevets et droits similaires		
- Fonds commercial		
- Autres immobilisations incorporelles		
<u>Immobilisations corporelles</u>		
- Terrains		
- Constructions		
- Installations techniques, matériels et outillages		
- Autres immobilisations corporelles		
. Instal, agencements, aménagements divers		
. Matériel de transport		
. Matériel de bureau	Linéaire	3 0 à 10 ans
. Emballages récupérables, divers		

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	456 833
. à moins d'un an	453 930
. à plus d'un an	2 903

Note 34 - Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Note 35 - Divers

Les QP des opérations faites en commun appréhendées dans les comptes, concernant pour l'essentiel les co-productions de la société avec VERONE PROD; RPO et ADAM CONCERTS.

Note 36 - Comptes de régularisation actif

Charges Comptabilisées d'Avance :

Elles s'établissent à la clôture de l'exercice à un montant de 212 K€, et concernent pour l'essentiel les spectacles futurs de :

- PIAF! The Show, à hauteur de 100,6 K€,
 - Momo, de 24,6 K€,
 - TT A Refaire, de 20,8 K€
 - Ballet Milan, de 16,9 K€,
- et d'autres de montant beaucoup moins significatif.

Note 40 - Capitaux propres

Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice			
Emises dans l'exercice	10000	1,00	10 000
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	10000	1,00	10 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Note 43 - Dettes

Echéances des emprunts

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<u>Etablissements de crédit</u>	170	170		
. à 1 an maximum à l'origine				
. à plus d'1 an à l'origine	170	170		
<u>Emprunts et dettes financières divers</u>				
Total	170	170		

Note 60 - Autres informations

Détail des charges à payer

Désignation	Montant
408 - Fournisseurs Factures non Parvenues	57 525
428 - Dettes Prov. Congés Payés	2 888
438 - Dettes Sociales à Payer	1 226
Total	61 639

105 DB

Activité du 14/10/2015 au 31/12/2016

Euros

Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
4098 - RRR à obtenir	16 880
418 - Cients Facture à Etablir	36 647
4687 - Autres Divers Produits à Recevoir	31 410
Total	84 937

Identité de la société mère consolidant les comptes

Dénomination sociale	Siège social	Capital
FIMALAC	97 RUE DE LILLE 75007 PARIS	115 016 000

Détail des filiales et participations

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
<i>Participations détenues entre 10 et 50%</i>					
UN ETE 44	2 122	-1 433 590	19,98	791 834	-2 027 577
7 Rue de Caumartin 75009 PARIS N°SIREN: 818717241					
Total	2 122	-1 433 590		791 834	-2 027 577

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>Dénomination Siège Social</i>	<i>Capital Capitaux Propres</i>	<i>Q.P. Détenue Divid. encaiss.</i>	<i>Val. brute Titres Val. nette Titres</i>	<i>Prêts, avances Cautions</i>	<i>Chiffre d'affaires Résultat</i>
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
ETE44	2 122 (1 431 468)	19,98%	224 890	225 000	791 834 (2 027 577)

() Solde débiteur

105 DB

Activité du 14/10/2015 au 31/12/2016

Euros

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	225 000	225 000	
Autres immobilisations financières	6 943	4 040	2 903
Clients douteux ou litigieux	5 445	5 445	
Autres créances clients	495 849	495 849	
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie (antérieurement constituée))			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 288	2 288	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	143 196	143 196	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	293 503	293 503	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	92 567	92 567	
Charges constatées d'avance	212 062	212 062	
Totaux	1 476 853	1 473 950	2 903
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice	225 000		
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	170	170		
à 1 an max. à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	849 293	849 293		
Personnel et comptes rattachés	3 212	3 212		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 442	13 442		
Impôts sur les bénéfices	88 180	88 180		
Taxe sur la valeur ajoutée	52 965	52 965		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	45 940	45 940		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	743 183	743 183		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	1 796 385	1 796 385		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

105 DB

Activité du 14/10/2015 au 31/12/2016

Euros

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires				
	Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges					
Dépréciations	Sur immobilisations		449 890		449 890
	Sur stocks et en cours				
	Sur clients et comptes rattachés		4 537		4 537
	Autres dépréciations		296 442		296 442
Total			750 869		750 869